

L'enfant qui naît d'un couple musulman est-il dans un premier ? degré musulman ou un être humain

<"xml encoding="UTF-8?>

Question



Bonjour à vous. Je vous prie de m'expliquer, s'il vous plait, l'enfant qui naît d'un couple musulman est-il, dans un premier degré, musulman ou un être humain ? Autrement dit, est-ce ? qu'il devient, automatiquement, musulman ou il le devient, plus tard

Résumé de la réponse

Le fait d'être humain est quelque chose qui est inhérente, indissociablement, à l'essence de l'homme, tandis que le fait d'être musulman n'est pas lié à son essence. Les enfants qui naissent des non-Musulmans sont, par essence, des êtres humains. Donc, l'enfant qui naît d'un humain est, naturellement et par essence, un être humain. Mais, il n'est pas Musulman tant qu'il n'a pas embrassé l'Islam, quoique qu'il soit présenté comme Musulman, lorsque son père, sa mère, son aïeul, ou l'un d'entre eux est de confession musulmane. 1

Ceci dit, selon les documents émanant des hadiths 2, tout enfant qui met le pied au monde, est, dans son essence et dans sa nature innée, monothéiste, et s'il se trouve dans une situation convenable, il embrassera, certainement, l'Islam, mais, les parents et la société l'éloignent, par

.(des faux enseignements, du parcours originel de sa nature innée(Fitra